

Alger, 19 mai 2021

Communiqué de presse

Objet : Signature d'un accord-cadre entre le Ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière et la Confédération Algérienne du Patronat Citoyen.

Le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et la Confédération Algérienne du Patronat Citoyen ont conclu hier, mardi 18 mai 2021, un accord-cadre de coopération. Cet accord a pour objet de définir les conditions et les modalités de partenariat et de mise en œuvre d'une coopération entre le MSPRH et la CAPC dans l'objectif de l'amélioration de la qualité des prestations des soins de santé.

Les domaines d'intervention de cette coopération entre le MSPRH et la CAPC portent sur :

- L'amélioration de la performance des structures et établissements publics de santé, notamment en matière d'énergies renouvelables et de moyens de communication ;
- La réalisation des projets d'investissement au niveau des structures et établissements publics de santé ;
- La coopération dans le domaine de recherche en santé et l'organisation des manifestations scientifiques ;
- La formation et le renforcement des professions et métiers de la santé

Confédération Algérienne du Patronat Citoyen

Lotissement Sylvain Fourastier N°08 El Mouradia, Alger
Mobile : 0770 88 90 80 / 0556 48 67 56
MAIL : communication@capc.dz



Cellule de Communication

A ce titre, la Confédération Algérienne du Patronat Citoyen s'engage à apporter son soutien au secteur de la santé à travers :

- Le soutien à toutes prestations susceptibles d'améliorer la situation des établissements de santé, notamment celles qui contribueraient à améliorer les performances desdits établissements (énergies renouvelables, moyens de communication... etc.);
- L'encouragement de tous types d'investissements dans les structures de santé dans le cadre du renforcement de la carte sanitaire nationale ;
- La création de plates-formes de coopération entre les laboratoires de recherche relevant du secteur de la santé et les entreprises intéressées affiliées à la CAPC ;
- Le soutien des activités scientifiques et de la recherche dans le domaine de la santé ;
- La participation à l'organisation de manifestations scientifiques organisées par le Ministère ;
- La contribution à l'amélioration du produit de la formation et au renforcement des métiers de la santé.

Confédération Algérienne du Patronat Citoyen

Lotissement Sylvain Fourastier N°08 El Mouradia, Alger

Mobile : 0770 88 90 80 / 0556 48 67 56

MAIL : communication@capc.dz